



Observatoire Départemental de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

BILAN DÉPARTEMENTAL DE L'ACCIDENTALITÉ SUR L'ANNÉE 2025

La tendance haussière depuis 2023 se confirme. Le nombre d'accidents et le nombre de tués sont en légère augmentation toutefois on constate une baisse du nombre de blessés hospitalisés.

Le nombre de personnes tuées sur nos routes en 2025 est de 13 (+2) pour 226 accidents (+11). L'analyse des accidents mortels révèle la prépondérance du facteur alcool et/ou stupéfiants présent pour 4 tués sur 13 et également du facteur vitesse excessive ou inadaptée présent pour 3 tués sur 13.

De manière générale, 58,4 % des facteurs d'accidents sont comportementaux (refus de priorité, non respect des distances de sécurité, dépassement dangereux, vitesse excessive ou inadaptée, consommation de substances prohibées...). La modification des comportements est donc essentielle si nous voulons voir la situation s'améliorer. Le nombre de jeunes de 18 à 29 ans et de seniors de plus de 65 ans progresse de 9 % et les hommes sont responsables de 75 % des accidents, comme au niveau national.

Les actions de prévention restent indispensables pour faire changer le comportement des usagers de la route. En 2025, 49 actions ont été réalisées par le bureau de la sécurité routière et ses 5 bénévoles IDSR (Intervenants Départementaux de Sécurité Routière) au bénéfice de plus de 4 857 personnes sur les dangers de la route.

Les services de l'État poursuivent leurs efforts en matière de prévention, en coordonnant les actions des différents acteurs institutionnels et celles du monde associatif.

La sécurité est l'affaire de tous. Restez prudents !



Données provisoires générales (sources base accidents, Gendarmerie, Police Nationale)

Les chiffres du département



226 accidents corporels
13 personnes tuées
107 blessés hospitalisés
177 blessés légers

Les chiffres de la région Occitanie



4033 accidents corporels
420 personnes tuées
2120 blessés hospitalisés
3057 blessés légers

Attention il s'agit d'une extraction de TRAxy réalisée sur la base vivante et non sur la base officielle. Les chiffres sont donc provisoires

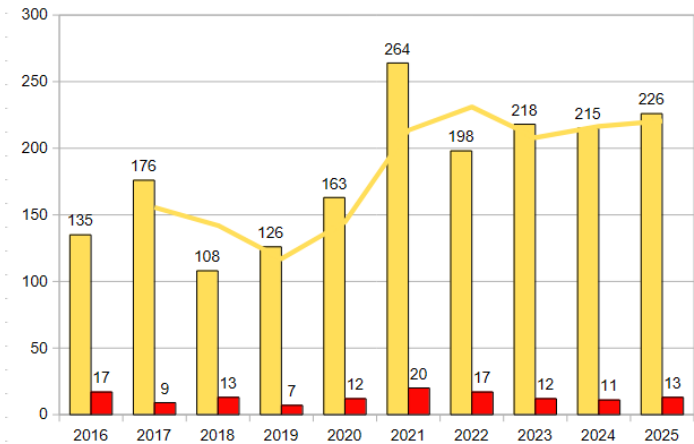
Chiffres donnés à titre indicatif sans aucune comparaison possible

Accident corporel : accident impliquant au moins une victime (usager ayant nécessité des soins médicaux), qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, et qui implique au moins un véhicule.
Personnes tuées : toute personne qui décède sur le coup, ou dans les trente jours qui suivent l'accident.
Blessé hospitalisé : victime admise plus de 24 heures comme patient dans un hôpital.
Blessé léger : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise plus de 24 heures comme patient dans un hôpital.

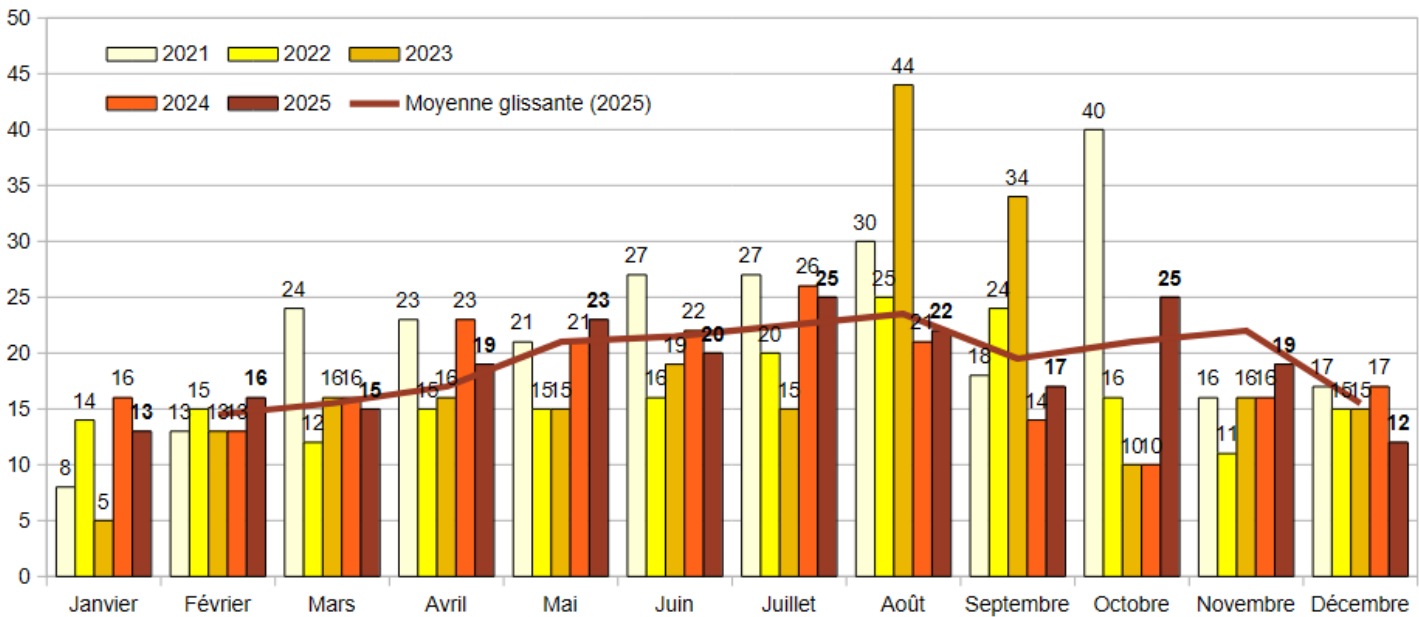
Données départementales

Évolution du nombre d'accidents et de tués depuis 2016

Bilan annuel	Accidents corporels	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
2025	226	13	284	107
2024	215	11	276	114
2019 (année de référence)	127	7	170	90
Evolution 2024-2025	↗	↗	↗	↘
Evolution 2019-2025	↗	↗	↗	↗



La courbe de tendance montre que le nombre d'accidents était plutôt en diminution jusqu'en 2019 mais ils sont repartis à la hausse depuis. En 2025, le nombre d'accidents et de blessés restent élevés même si le nombre de blessés hospitalisés est en légère baisse. Le nombre de tués reste supérieur au nombre de tués de 2019, année de référence.



La répartition mensuelle des accidents en 2025 montre un nombre d'accidents moins important de novembre à avril (12 à 19) que pour la période de mai à octobre (20 à 25). Le mois d'octobre est le plus accidentogène alors qu'il était le moins en 2024, le moins accidentogène étant celui de décembre. Ces tendances sont identiques aux années précédentes.

Nombre d'accidents en 2025 impliquant au moins un ...

- Piéton à pied+EDP-sm
- EDP-m
- Vélo
- Cyclo
- Moto légère
- Moto lourde
- Véhicules légers et/ou utilitaires
- Poids Lourds
- Transports en commun
- Autres (voiturette, tracteur...)
- Indéterminable (véhicule en fuite)

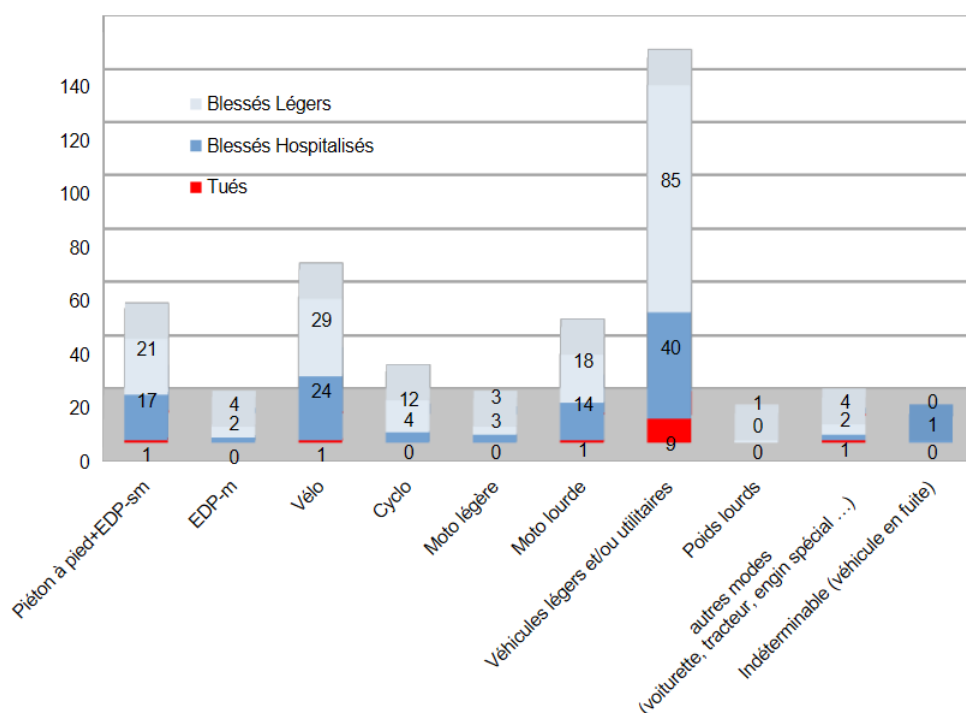


Les usagers vulnérables sont impliqués dans 66 % des accidents (+9 % par rapport à 2024) (24 % pour les 2RM (-3%), 23 % pour les cyclistes (+5,2%), 16,4 % pour les piétons et les EDP-m (+4,7 %).

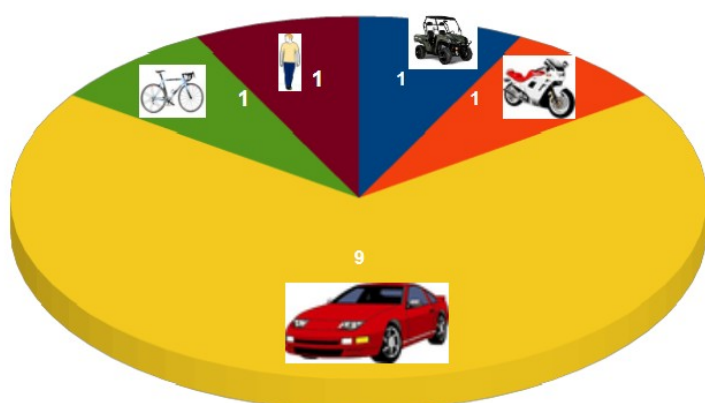
Les VL sont impliqués dans 78 % des accidents.

Répartition des victimes selon le mode de déplacement

Les victimes sont majoritairement des blessés légers toutefois dans les catégories cyclistes et motos lourdes pour lesquelles la part de blessés graves est plus importante.



Répartition des tués par catégories d'usagers



En 2025, les usagers de véhicules légers représentent 9 victimes sur 13, les autres catégories (cycliste, piéton, moto lourde et véhicule agricole) représentent chacune 1 victime.

Facteurs liés aux accidents mortels (plusieurs facteurs peuvent se cumuler dans un seul accident)

3/13 Vitesse excessive ou inadaptée



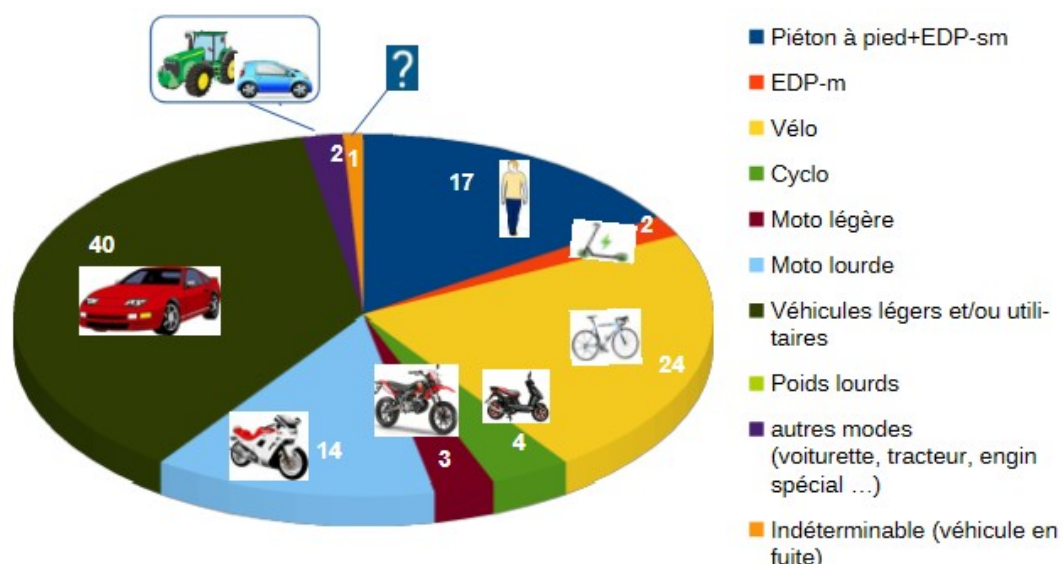
3/13 Malaise, endormissement

2/13 Non respect des règles de circulation (refus de priorité, dépassement dangereux...)

4/13 Présence d'alcool et / ou de stupéfiants



Répartition des blessés hospitalisés par catégorie d'usagers



Les blessés hospitalisés sont pour 66 % des usagers vulnérables (+7 % par rapport à 2024)

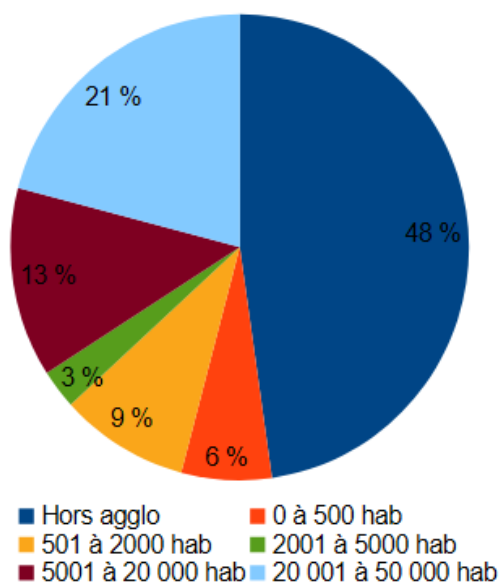
Répartition selon leur localisation

- Selon leur positionnement en intersection

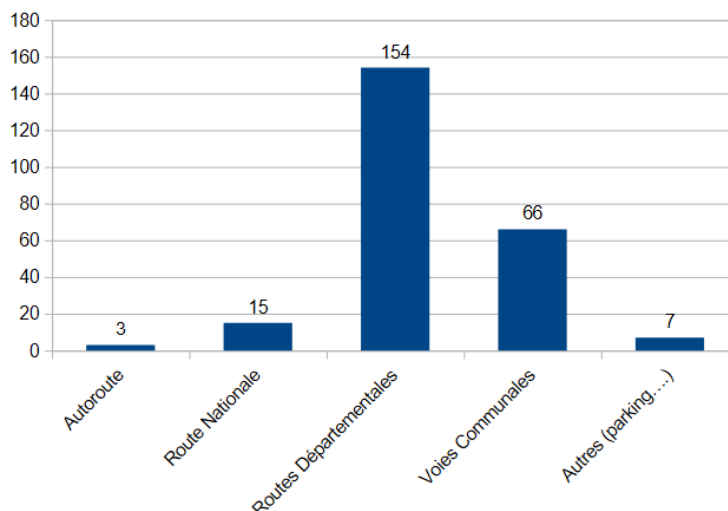


- **71%** des accidents se produisent hors intersection
- **45 %** des accidents (hors piétons) et **7 tués sur 13** sont sans collision avec un autre véhicule

- Selon leur positionnement en agglomération ou hors agglomération



- Selon le type de route

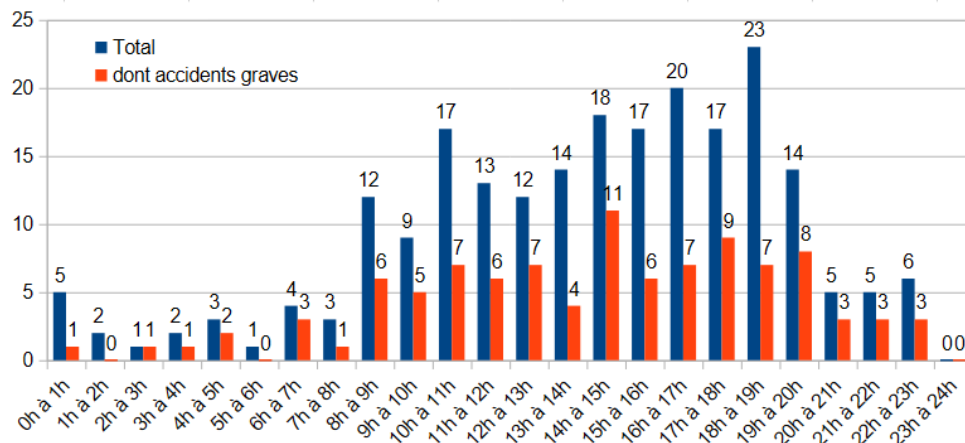


Répartition des accidents dans le temps

Selon l'heure

Définition :

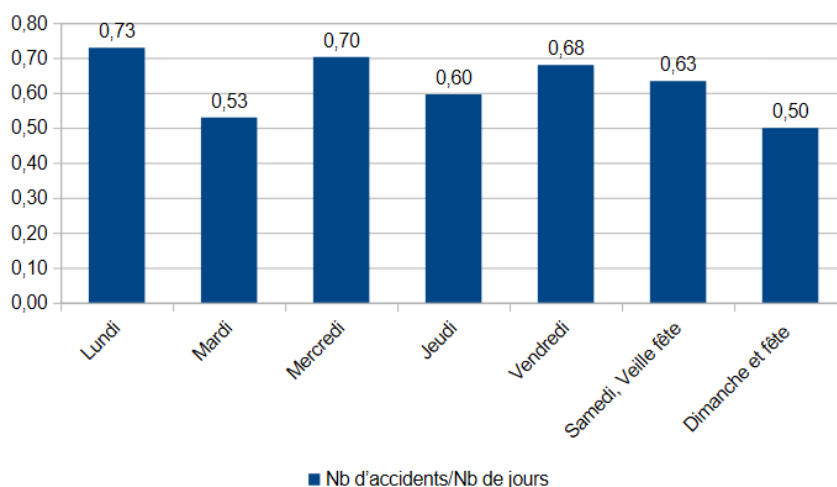
Accidents graves = accidents mortels + accidents avec blessés hospitalisés



Les accidents se répartissent tout au long de la journée avec un pic entre 16h et 19h. Il y a peu d'accidents la nuit.

Selon le jour

Les accidents ont été moins fréquents les dimanches et jours de fêtes. Les lundis et les mercredis sont les plus accidentogènes.



Répartition des victimes par âge

Définitions :

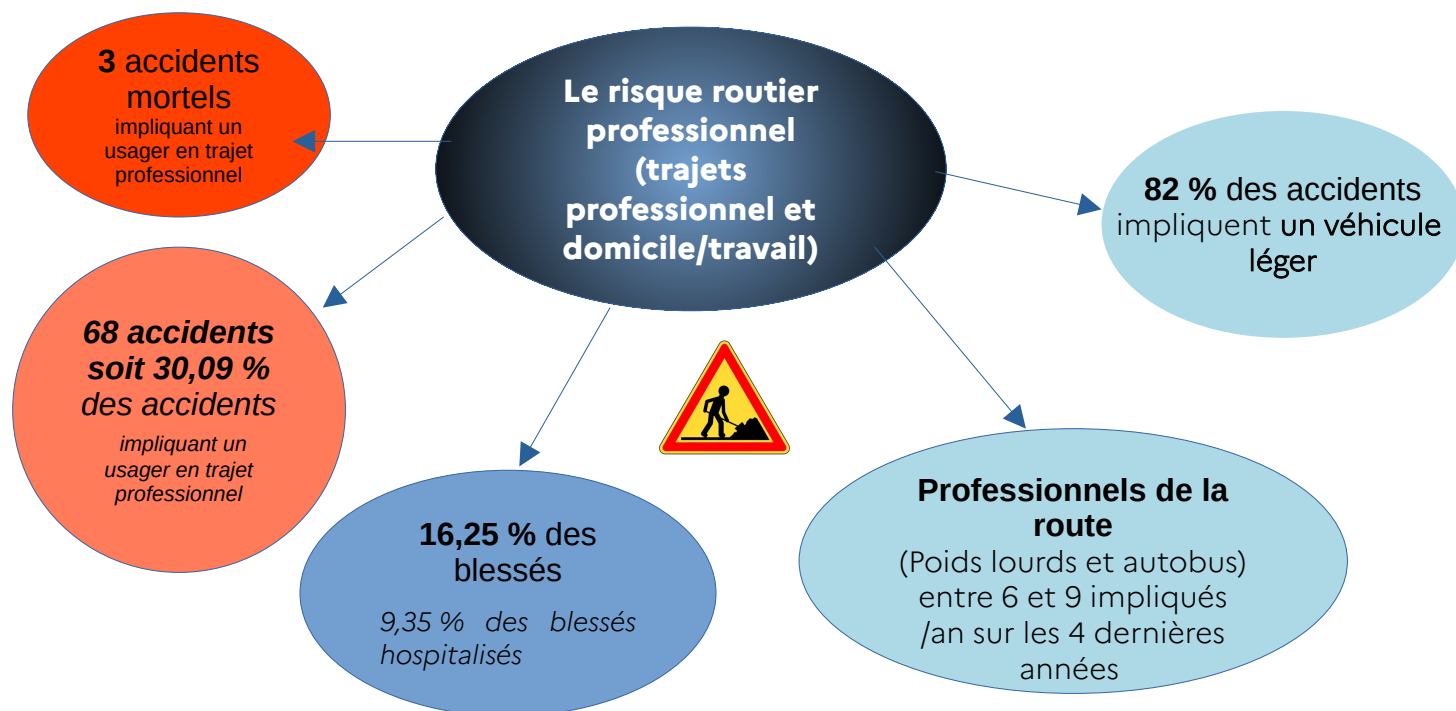
Victimes : personnes tués + blessés hospitalisés + blessés légers

Impliqués : victimes + indemnes

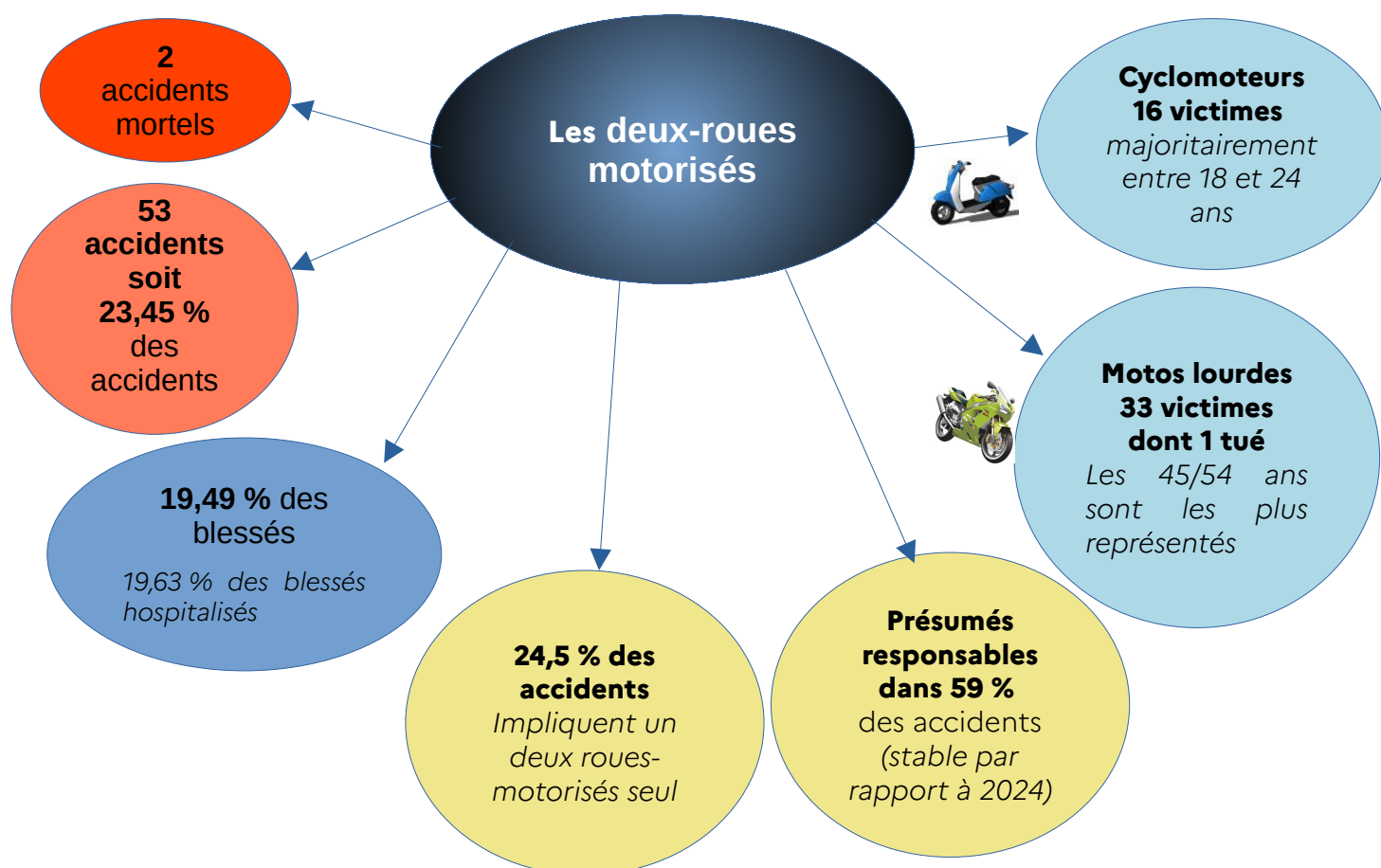
Tranches d'âges	Population (données INSEE 2019)	% de la population	nombre d'impliqués					% impliqués
			tué	BH	BL	indemnes	Total	
00 à 17 ans	41127	17,92 %	0	9	22	12	43	9,49 %
18 à 24 ans	15376	6,70%	3	17	13	29	62	13,69 %
25 à 44 ans	46175	20,11%	2	22	47	54	125	27,59 %
45 à 64 ans	65643	28,59 %	5	30	43	29	107	23,62 %
65 et +	61244	26,68%	3	29	35	49	116	25,61 %
Ensemble	229565	100 %	13	107	160	173	453	100,00 %

Les tranches d'âge 25/44 ans et 45/64 ans représentent 48,71 % de la population du département et sont impliquées dans 51,21 % des accidents. Les 18/24 ans représentent seulement 6,70 % de la population mais sont impliqués dans 13,69% des accidents. Globalement l'implication par tranche d'âge est assez stable par rapport à 2024 sauf pour les + de 65 ans qui augmentent de plus de 8 %. Les « indemnes » (173) représentent 38 % des impliqués. Cette catégorie de victimes n'est pas négligeable compte tenu de l'impact psychologique engendré par les accidents de la route.

Accidentologie selon les enjeux du DGO (Document général d'orientations 2023-2027)

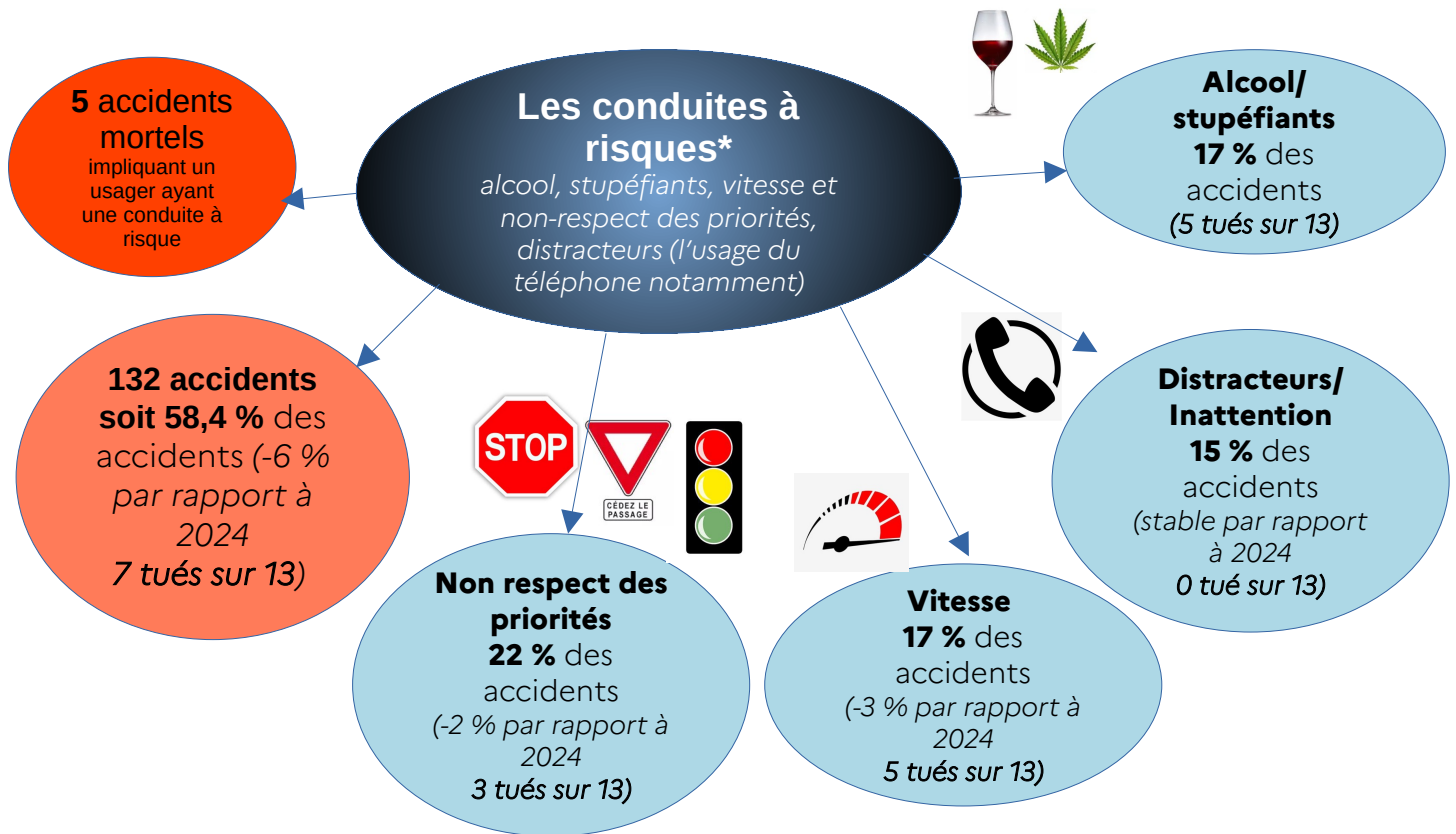


Il est à noter une augmentation de près de 5 % du nombre d'accident impliquant un usager en trajet professionnel ou domicile/travail par rapport à 2024.



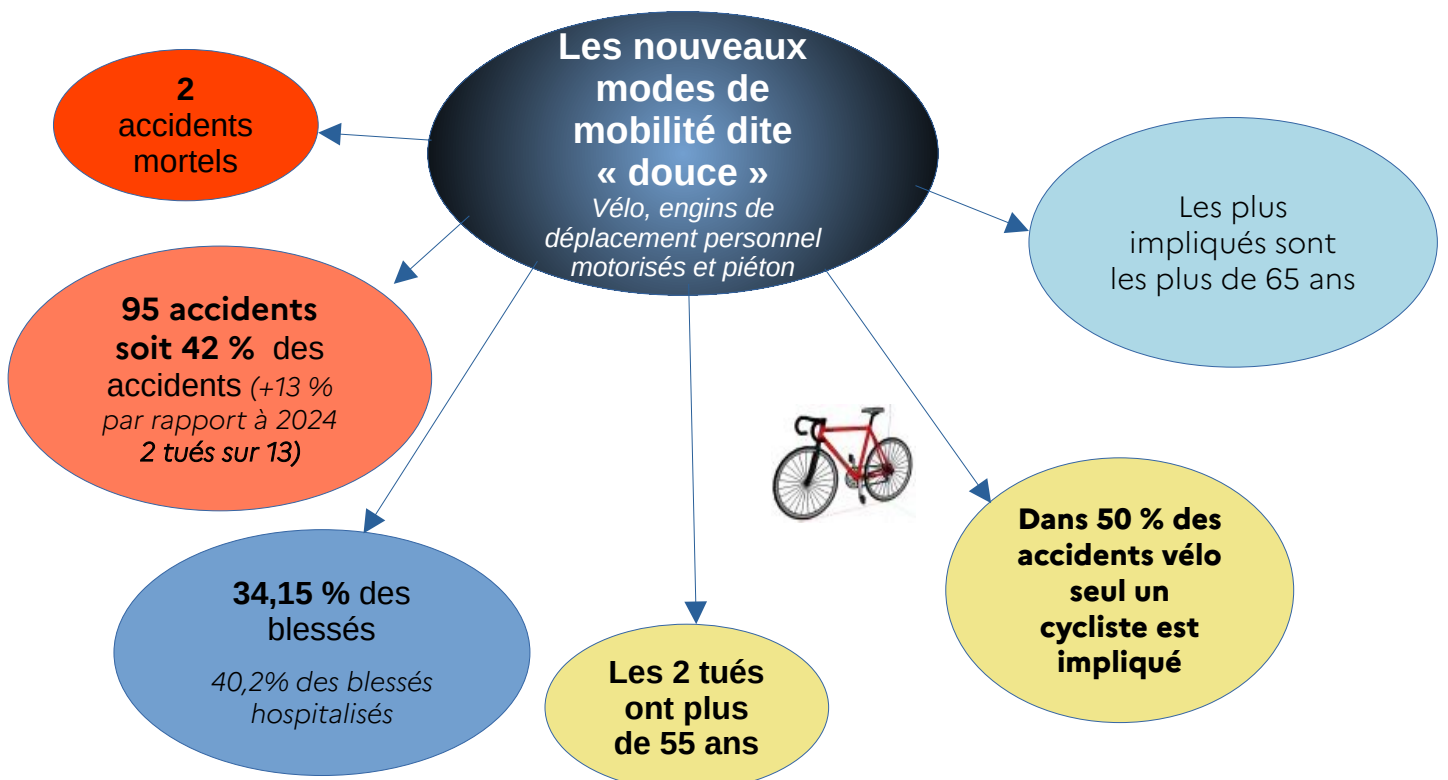
Il est à noter une baisse de plus de 3 % du nombre d'accident impliquant un usager en 2RM par rapport à 2024. Par ailleurs, concernant les 2 tués, l'un était un usager 2RM, l'autre était un piéton renversé par un 2RM.

Accidentologie selon les enjeux du DGO (Document général d'orientations 2023-2027) - suite-

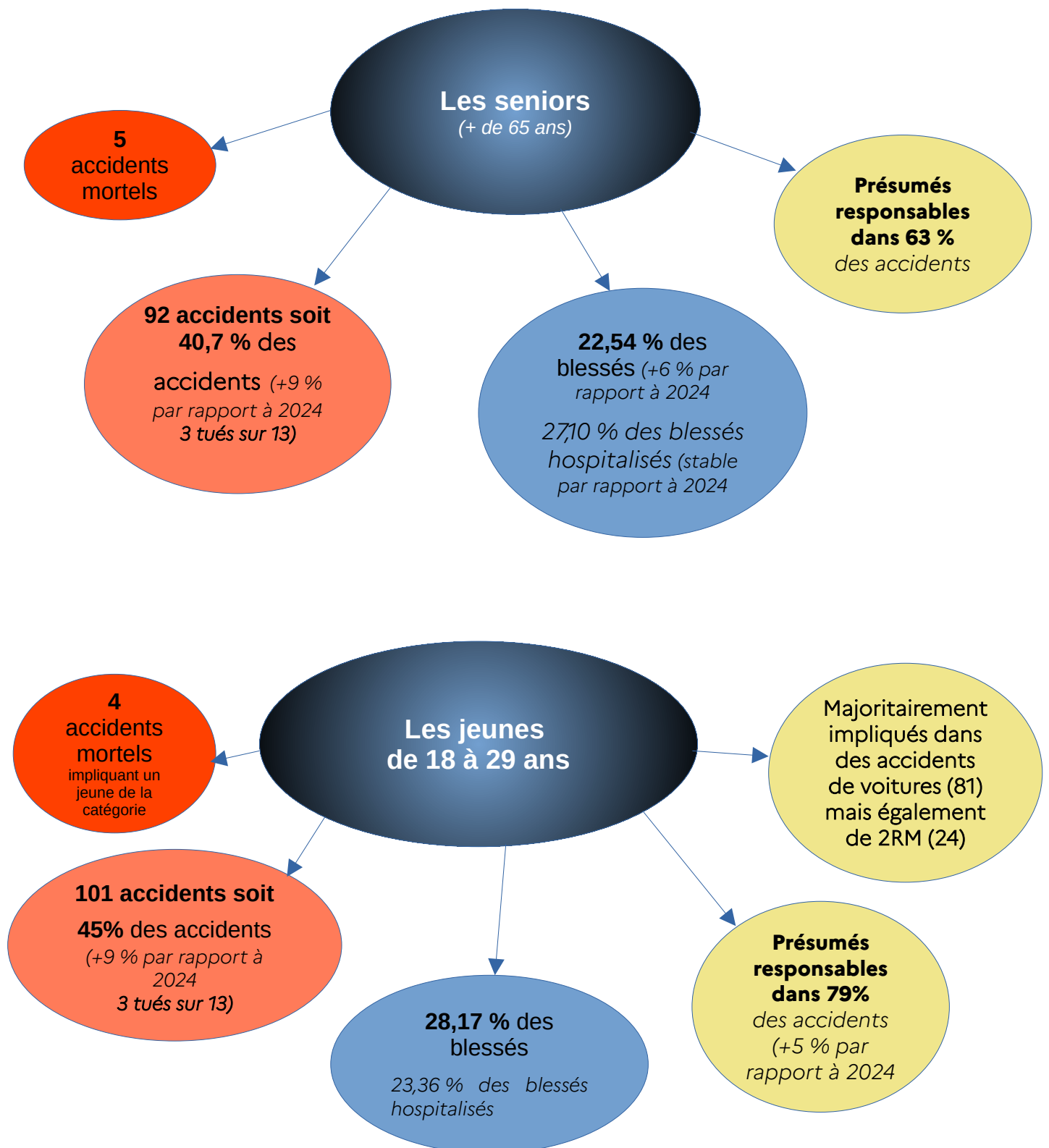


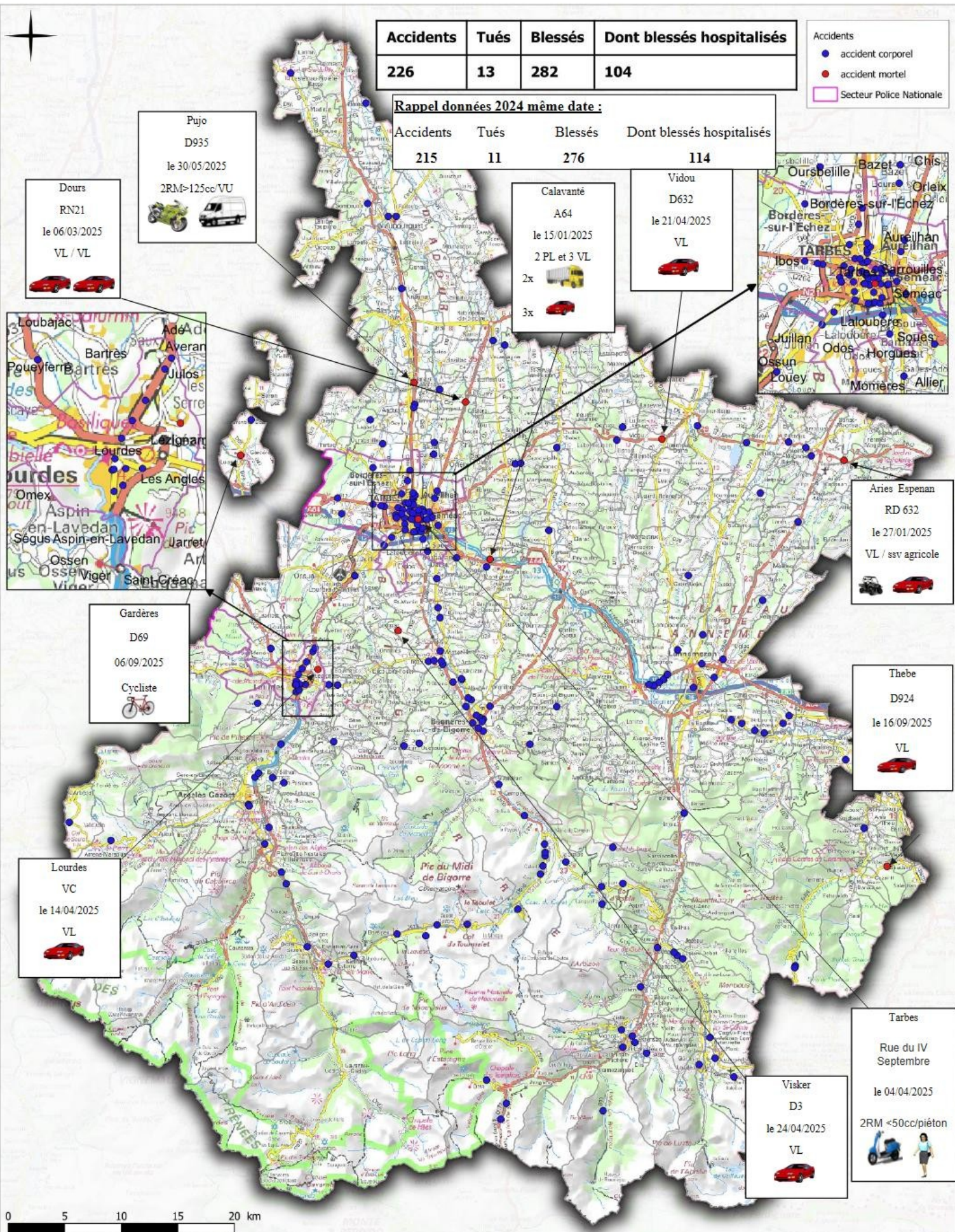
* les causes peuvent être cumulatives

Il est à noter une baisse de plus de 6 % du nombre d'accident impliquant un usager avec un facteur de conduites à risques par rapport à 2024. Toutefois on comptabilise 7 tués dans des accidents avec conduites à risques, cela reste un facteur aggravant.



Accidentologie selon les enjeux du DGO
(Document général d'orientations 2023-2027) - suite-





Plan d'action départemental de sécurité routière (PDASR)

Le PDASR a pour but de recenser les actions de sécurité routière portant sur certaines orientations, de les coordonner, et d'aider à leur réalisation par l'octroi d'aides matérielles et financières et la mise à disposition d'intervenants départementaux de sécurité routière. Il est la déclinaison annuelle du document général d'orientation.

Les associations suivantes : prévention MAIF, prévention routière, la FPMC65, la compagnie POCPOC, vie libre, wimoov, infodroits, canopé et l'association d'aide et de soutien aux victimes sont les partenaires privilégiés de la coordination départementale.

En 2025, le PDASR a permis de financer les actions de sécurité routière des associations à hauteur de 63 000 euros répartis comme suit :

Orientation	Pourcentage d'accidents	Nombre de jours d'actions	Nombre de personnes sensibilisées	Montant attribué pour financer ces actions
Le risque routier professionnel	30,1 %	10	700	7,94 %
Les deux roues-motorisés	23,5 %	19	2163	14,16 %
Les conduites à risque	58,4 %	63	3416	32,26 %
Les modes doux	42,0 %	57	5558	29,75 %
Les seniors	40,7 %	14	641	7,94 %
Les jeunes de 18 à 29 ans	45,0 %	7	290	7,94 %
Total		170	12768	

INFORMATION

Retrouvez toutes les informations départementales de sécurité routière sur le site internet du bureau de la sécurité routière de la préfecture :

www.securiteroutiere65.fr

- les derniers chiffres de l'accidentalité dans le département,
- les actions de prévention organisées par les services de l'État ou par ses partenaires,
- les informations sur le permis de conduire,
- l'appel à projet annuel au titre du plan départemental de sécurité routière ainsi que tous le matériel mis à disposition de l'ensemble des établissements scolaires du département ou de toute personne souhaitant réaliser une action de prévention.



Vous pouvez également trouver les grandes thématiques de la sécurité routière sur le site de la préfecture :

<https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-routiere>

Directrice de publication :

Mme MIEGEVILLE, Directrice de cabinet - Préfecture des Hautes-Pyrénées

Rédacteur :

Observatoire Départemental de la Sécurité Routière 65 – Préfecture - mars 2026